

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : « Boutique CBD Arboral ».
- Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
- Capital* : 500 (cinq cents) euros.
- Durée* : 99 ans.
- Objet* : La société a pour objet :  
Vente de produits à base de cannabidiol, molécules à vertus thérapeutiques ;  
Vente et importation de tous produits se rapportant directement ou indirectement au cannabidiol et aux différentes molécules le composant ;  
Vente de tous produits de bien-être de la personne ;  
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;  
Et toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- Siège social* : 30, rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Saint-Pierre  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Président de la SASU* : M. Nicolas PATUREL,  
né le 04/03/1977 à Saint-Pierre  
Demeurant 30, rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Saint-Pierre  
97500 Saint-Pierre et Miquelon  
Nationalité française.
- Dépôt* : Tribunal d'instance de Saint-Pierre.

Le 04/11/2022

*Le président de la SASU Boutique CBD Arboral,*

Nicolas PATUREL

